

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B09/243** RÉV. 11

Attribué à

## SERMETAL S.A.

Pour les aciers

### TSHA SERMETAL 500

Fabriqués sur le site de

### LE PORT (978)

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR Certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.



ORGANISME  
ACCREDITÉ  
SOUS LE N° 5-0007  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date de décision : 13/06/2023  
Date de validité : 30/09/2026

Pour l'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier les conditions de validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.



Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.



# AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats". Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SERMETAL S.A. 6 rue Camille DESMOULINS F - 97420 LE PORT	Eddy BOUBOUILLON Tél : (33)(0)2 62 42 84 60 Fax : (33)(0)2 62 42 84 61 E-mail : <a href="mailto:sermetal@wanadoo.fr">sermetal@wanadoo.fr</a>	SERMETAL S.A. 6 rue Camille DESMOULINS F - 97420 LE PORT

## ACIERS CERTIFIÉS


<b>Nom de l'acier :</b>	TSHA SERMETAL 500
<b>Norme de référence :</b>	NF A 35-080-2
<b>Nuance :</b>	B500A
<b>Forme de livraison :</b>	Treillis soudés
<b>Diamètres :</b>	5.5 à 9 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)
<b>Résistance à la fatigue :</b>	Non attestée
<b>Marquage :</b>	L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.




**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

- ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-080-2 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur :
- ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 500$  MPa (valeur caractéristique),  $\geq 475$  MPa (valeur minimale).
- ▶ Rapport  $R_m/R_e$  :  $\geq 1,05$  (valeur caractéristique),  $\geq 1,03$  (valeur minimale)\*.
- ▶  $A_{gt}$  :  $\geq 2,5\%$  (valeur caractéristique),  $\geq 2\%$  (valeur minimale)\*.
- ▶ Masse linéique :  $\pm 4,5\%$ .
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés :  $\geq 25\%$  de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur  $\pm$  max (25 mm ; 0,5%) et espacements  $\pm$  max (15 mm ; 7,5%).

\* : valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm

- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur,
- ont une origine identifiable.

**Avertissement** : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.  
Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.

## CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

- Voir le détail des options certifiées par le titulaire dans le chapitre « aciers certifiés » :
- ▶ Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de  $\sigma_{max} = 60\%$  de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte  $2\sigma_a$  de 100 MPa, conformément au §7.3.4 de la norme NF A 35-080-2.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)